

COLOMBES

RAPPORT

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

2024

Colombes, une ville en transition pour un avenir écologique et solidaire

Face aux défis climatiques et énergétiques de notre ère, Colombes poursuit sa transformation.

Le développement durable n'est pas une option, il est une nécessité qui se place au cœur de notre politique municipale. Structurant chaque projet et orientant chaque action publique à travers une approche ambitieuse et volontariste, Colombes affirme son rôle de ville engagée, consciente des enjeux de son temps et soucieuse du bien-être de ses habitants et des générations futures.

Les effets du dérèglement climatique impactent directement notre territoire. Pour y faire face, la ville déploie une stratégie ambitieuse visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics et encourager les mobilités douces.

Cette transition s'incarne dans le développement des transports actifs, l'amélioration du partage de l'espace public et l'essor des énergies renouvelables. La végétalisation de la ville, avec la création de nombreux espaces verts et la transformation des cours d'école en îlots de fraîcheur, sont des exemples concrets d'amélioration de notre cadre de vie.

Toutefois cette transition écologique ne peut s'accomplir sans justice sociale. L'accompagnement des familles face à la précarité énergétique, l'amélioration des logements sociaux et l'accès à une alimentation plus durable sont donc au cœur des priorités municipales. La lutte contre le gaspillage alimentaire, la suppression du plastique dans les cantines et la collecte des biodéchets participent également à une gestion plus responsable de nos ressources.

Un travail d'éducation et de sensibilisation reste essentiel pour ancrer ces changements dans le quotidien. C'est un enjeu systémique qui occupe tout notre environnement urbain, en somme c'est anticiper la ville de demain.

Pour cela Colombes s'engage dans un urbanisme durable qui concilie développement et préservation des espaces naturels.

Nos règles d'aménagement évoluent pour laisser plus de place à la nature en ville, favoriser la construction de bâtiments plus performants énergétiquement et encourager l'usage de matériaux biosourcés. Des projets de rénovation urbaine permettent d'adapter les quartiers aux enjeux environnementaux et aux attentes des habitants, avec une attention particulière portée à la qualité de l'habitat et aux espaces publics. Les défis sont nombreux, mais les progrès réalisés montrent que nous sommes sur la bonne voie.

Ensemble nous poursuivons cette dynamique pour faire de notre territoire un modèle d'engagement pour la décarbonation et l'innovation.

CHAIMOVITCH Patrick

Maire de Colombes

CHARREIRE Maxime

Transition écologique, plan climat, contribution à la stratégie zéro déchet, végétalisation de l'espace public, de la biodiversité, de la condition animale et de l'agriculture urbaine.

Sabine LINGUANOTTO

Déléguée auprès de Maxime CHAREIRE en charge de la transition énergétique

Table des matières

Cadre juridique	4
Partie n° 1 Colombes, ville en transition écologique.....	5
Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l’atmosphère	5
Enjeu : Stratégie climatique.....	5
Enjeu : Transition énergétique.....	8
Enjeu : Végétalisation de l’espace public.....	21
Enjeu : Construire autrement.....	24
Finalité n°2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des Ressources	32
Enjeu : Préservation de la biodiversité	32
Enjeu : Condition animale	34
Enjeu : Gestion et protection de la ressource en eau.....	35
Enjeu : Prévention et gestion des déchets.....	37
Enjeu : Éducation à l’environnement, sensibilisation.....	41
Enjeu : Alimentation	45
Enjeu : Ville responsable.....	46
Finalité n°4 – Épanouissement et satisfaction des besoins essentiels.....	47
Enjeu : Santé	47
Enjeu : Précarités	52
Enjeu : Culture.....	52
Enjeu : Education.....	54
Enjeu : Jeunesse	56
Enjeu : Vie associative.....	59
Enjeu : Egalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations.....	60

Cadre juridique

Selon la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle 2) et au décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011, les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent élaborer annuellement un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Ainsi, depuis 2011, la ville de Colombes a publié son rapport de développement durable dont la forme et le contenu s'est enrichi au fur et à mesure des années. Ce présent rapport porte sur le fonctionnement de la Ville de Colombes, les politiques et les actions qu'elle a conduites sur le territoire communal en 2023 ainsi que les perspectives 2023 de nature à améliorer cette situation, au regard de leur impact sur les 5 finalités du développement durable, ainsi que leur contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis au niveau mondial par l'Organisation des Nations Unies.

La présentation de ce rapport se déroule préalablement aux débats sur le projet de budget, comme le prévoit la loi, afin de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable.

Partie n° 1 Colombes, ville en transition écologique

Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l’atmosphère

Enjeu : Stratégie climatique

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 7 Énergie propre et coût abordable
- ODD 12 Consommation et production responsable

Rappels des grandes réalisations 2020-2024

- Réalisation du bilan carbone des activités municipales.
- Contribution et engagement de la municipalité dans le Plan Climat Air Énergie, piloté par l’EPT Boucle Nord-de-Seine.
- Engagement dans le programme de l’ADEME « Territoire engagé dans la transition écologique : Climat, Air, Énergie ».
- Mise en place d’une stratégie de long terme pour la réduction des gaz à effet de serre des bâtiments communaux, via le schéma directeur des énergies (en application du décret tertiaire de 2019 et de la loi ELAN)

Chiffres clés - 2020 à 2024

Une stratégie de long terme en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les bâtiments communaux

- 2030 : - 32 % des émissions GES
- 2040 : - 45 % des émissions de GES
- 2050 : -54 % des émissions de GES

Politiques & engagements

"La Ville de Colombes déploie sa stratégie climatique à travers deux démarches complémentaires : son bilan carbone et sa contribution communale au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Bilan carbone

Le plan de transition pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), qui vient traduire concrètement le bilan carbone en actions, est structuré autour de 4 axes :

- La réduction des déchets sur le territoire et liés à l'activité de la ville
- Exemple d'action(s) déployée(s) en 2024 :
- Ouverture de la ressourcerie.

Poursuite expérimentation du tri & réduction des déchets dans les écoles avec la mise en place de table de tri

- Les déplacements des écoliers, ainsi que ses agents

Expérimentation de rues aux écoles à partir de la rentrée scolaire 2024-2025

Afin d'apaiser ces espaces publics, trop souvent sujets à des dysfonctionnements, notamment à cause de vitesses inadaptées de certains automobilistes, la municipalité a expérimenté un meilleur partage de l'espace public en restreignant la circulation des véhicules aux horaires d'entrée et de sortie des enfants.

Poursuite de l'expérimentation du savoir rouler à vélo et travail sur son extension

Actions de sensibilisation de la pratique vélo pour les agents municipaux :

Une action de sensibilisation a été mise en place en mai 2024 afin de former les agents à la conduite d'un vélo.

Extension de la flotte de vélos mis à disposition des services et agents pour leurs déplacements professionnels : achat de 12 VAE (vélos à assistance électrique) et de matériel de sécurité (casques et chasubles) en 2024.

Poursuite de la mise en place du forfait mobilité durable : 327 agents concernés en 2024.

Contribution communale au PCAET

2023 était la première année de déploiement du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), une démarche pilotée par l'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord-de-Seine. La Ville de Colombes s'est engagée à en assurer une déclinaison communale, conformément à la délibération adoptée lors du conseil municipal du 30 mars 2023.

Ainsi, Colombes s'inscrit aux côtés de l'EPT Boucle Nord-de-Seine dans la mise en œuvre du PCAET à travers plusieurs actions phares, telles que :

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), intégrant les enjeux de la transition écologique.

L'élaboration du schéma directeur des énergies.

Une étude sur les actions de lutte contre la surchauffe urbaine.

L'élaboration du schéma des mobilités actives du territoire (SMAT)

Concernant l'avancée du PCAET on note les actions suivantes pour 2024 :

- **1 000 m²** ont été désimperméabilisés dans le cadre de la création des jardins partagés de la Prairie du Moulin Joly.
- La direction des sports a sensibilisé **365 enfants**, et la chargée de mission Transition écologique, **85 enfants**.
- **Au moins 10 points de notation** sont consacrés à des critères environnementaux dans chaque marché.
- **Formation des agents**, incluant la création du réseau de référents transition.

La Ville de Colombes, comme l'EPT Boucle Nord-de-Seine ainsi que d'autres collectivités du Territoire ont souhaité s'engager dans la démarche proposée par l'ADEME « Territoire engagé dans la transition écologique », délibération au conseil municipal du 9 juin 2023, afin de donner un cadre robuste et reconnu à sa stratégie climat air énergie. Six axes de travail sont proposés, impactant les consommations d'énergie, les émissions de CO₂ associées et la qualité de l'air :

- la planification territoriale,
- le patrimoine de la collectivité,
- l'approvisionnement énergie, eau et assainissement,
- la mobilité,
- l'organisation interne,
- la coopération et la communication

Par ailleurs, la Ville a formulé auprès de la Région son souhait de prolonger la ligne 3 du métro jusqu'à Colombes dans le cadre du schéma régional.

Enjeu : Transition énergétique

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 7 Énergie propre et coût abordable
- ODD 12 Consommation et production responsable

Rappels des grandes réalisations 2020-2024

Connaître et agir

- Élaboration et déploiement du schéma directeur énergies dans les bâtiments communaux, dans le cadre des objectifs de réduction des consommations énergétiques du décret tertiaire de la loi ELAN : -40 % en 2030, -50 % n 2040 et -60 % n 2050 par rapport à l'année de référence
- Élaboration et déploiement du plan de sobriété énergétique dans les bâtiments municipaux, dans le cadre du plan de sobriété nationale avec pour objectifs une diminution de notre consommation de gaz et d'électricité de 10 % d'ici fin 2024 et de 40 % d'ici 2050, par rapport à 2019.
- Engagement du programme Cube Ecoles
- Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables
- La Ville, un partenaire actif : accompagnement des bailleurs sociaux dans la réhabilitation énergétique de leur patrimoine, accompagnement des logements privés

Chiffres clés - 2020 à 2024

- 20 % de réduction des consommations d'énergie dans l'espace public
- 26 300 000€ pour la rénovation énergétique des équipements et bâtiments publics

Une stratégie de long terme en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les bâtiments communaux via le schéma directeur énergies (en application du décret tertiaire 2019, en application de la loi ELAN)

2023 : 44 % gain énergétique

2040 : 55 % de gain énergétique

2050 : 62 % de gain énergétique

Politiques & engagements

La Ville de Colombes déploie sa stratégie de transition énergétique de court à long terme, tant auprès des Colombiens qu'au sein de son propre patrimoine, autour de 3 axes :

Les actions engagées par les bailleurs sociaux

La Ville poursuit via son service Habitat avec le Territoire Boucle Nord-de-Seine le suivi des projets d'amélioration des bâtiments résidentiels des bailleurs sociaux sur son territoire.

Les actions Colombes Habitat Public (CHP) :

Colombes Habitat Public (CHP) est entré dans la phase des travaux de son Plan Stratégique de Patrimoine (PSP).

Sur la période 2021-2029, le bailleur a prévu d'investir plus de 186 millions d'euros, destinés à préserver et améliorer le patrimoine, dont 90,5 M€ pour les chantiers de réhabilitation. Ils privilégient une approche globale, tant sur les extérieurs, les parties communes et dans les logements, concernant 24 résidences et 1 739 logements. Chaque projet de réhabilitation doit atteindre à minima une étiquette énergétique C voire B avec pour objectif l'obtention du label BBC (Bâtiment Basse Consommation) qui impose depuis 2024 une réduction également des GES (Gaz à Effet de Serre) d'au moins 40%, label délivré par l'organisme certificateur CERQUAL avec le label NF Habitat ou NF Habitat HQE.

Dans le cadre des projets de réhabilitation, Colombes Habitat Public poursuit sa consultation systématique des locataires, au travers une réunion et une enquête avant la finalisation de son programme travaux et CHP se réjouit du taux de participation de ses locataires à près de 55% en moyenne.

Bilan 2024 & perspectives 2025 : Au cours de l'année, le Conseil d'Administration de CHP a décidé de ne pas pratiquer d'augmentation des loyers après les travaux pour ces réhabilitations et pour toutes celles à venir dans la programmation du PSP.

Au cours du printemps de l'année 2024, les travaux des opérations de réhabilitations aux 22-28 rue Audra (384 logements) et sur la résidence Youri Gagarine (395 logements) ont démarré et les logements témoins ont pu être présentés aux locataires au cours du mois de juillet permettant à chacun d'entre eux de visualiser les travaux à venir dans leur logement et d'effectuer leur choix de revêtement de sols et faïence des pièces humides.

La réhabilitation de la résidence 128 avenue de Stalingrad (110 logts) s'est achevée en juillet 2024 passant de l'étiquette DPE D à B.

En octobre la concertation des locataires pour le 78-84 Kennedy (81 logements) a été lancée et le projet accepté à 98%. les travaux seront lancés au printemps 2025.

Courant 2024, les études pour le 97/99 Michelet (142 logements) ont été poursuivies et permettront le lancement des travaux à mi 2025.

D'autres études ont été lancées avec notamment la désignation des Maîtrise d'œuvre pour les opérations suivantes :

- Le 11 Président Allende (33 logements)
- Le 63 rue Agriculture (10 logements),
- Le 164 Chatou (13 logements),
- Le 85 Colbert (3 logements), fin 2023 pour des travaux qui seront engagés fin 2025.

Par ailleurs, suite à la signature de la convention du NPNRU 2 sur le Petit Colombes, les travaux ont été lancés fin 2024 pour la résidence Hachette (82 logts).

L'accompagnement des copropriétés/logements privés

En 2024, le guichet unique a réalisé :

- 128 permanences hebdomadaires,
- 403 informations de 1er niveau (dont 42 sur l'adaptation du logement face au vieillissement) délivrées,
- 201 conseils personnalisés apportés
- 113 accompagnements en habitat individuel (dont 21 sur l'adaptation) mis en place
- 15 nouvelles copropriétés accompagnées (soit 769 logements).

Le 5 mars 2024, ETP BNS et SOLIHA ont organisé à la Mairie de Colombes, deux ateliers : « : « Comment réaliser des travaux d'amélioration thermique en copropriété » et « prise en compte de la biodiversité dans le bâti, comment agir ? ». 90 personnes étaient présentes.

En 2024, le service logement de la ville a préparé la mise en place du futur dispositif fonds municipal d'aides à l'amélioration thermique. ILLUSTRATION

Perspectives 2025 :

La mise en place d'un fonds municipal d'aides à l'amélioration de l'habitat en copropriété au 1er juillet 2025 d'un montant prévisionnel de 930 000 euros pour aider un volume envisagé de 410 logements pour 3 années avec

en bonus une aide à l'emploi de matériaux bio sourcés et la prise en compte obligatoire de la biodiversité dans le bâti avec pose de nichoirs et abris pour espèces protégées (oiseaux et chauve-souris).

Un projet avec l'EPT et SOLIHA d'un évènement type forum de l'habitat durable avec une mise en avant des matériaux bio sourcés et de la prise en compte de la biodiversité dans le bâti.

La maîtrise des consommations énergétiques sur le patrimoine communal et l'espace public

Prix et facture électricité et gaz.

Les prix de l'énergie ont baissé entre 2023 et 2024. Pour le gaz, la baisse a représenté 20 % et pour l'électricité 4 %. Néanmoins, il faut prendre en compte que la ville a dû payer les régularisations de l'amortisseur électricité.

Pour l'année 2024, les dépenses d'énergie connues au moment de la rédaction du présent rapport sont de

- 2 912 488 euros TTC pour l'électricité
- 1 883 660 euros TTC pour le gaz.

Il manque les factures d'électricité et de gaz pour décembre dans ces coûts. Les dépenses liées à la piscine pour les jeux olympiques sont incluses dans le présent bilan.

Pour l'année 2024, les consommations d'énergie sont de

- 15 313 575 KWh pour le gaz pour toute l'année 2024.
- 9 048 680 KWh pour l'électricité pour l'année 2025.

Perspectives pour 2025

Sur les prix de l'énergie, pour le gaz une baisse de 24 % est attendue par rapport au prix de 2024.

Pour les prix de l'électricité, une baisse de 20 % est attendue.

Ces baisses restent à confirmer en fonction des modifications éventuelles de la fiscalité et des tarifs d'acheminement.

L'année 2025 marque également l'avènement d'une politique de décarbonation de l'énergie pour les bâtiments avec

- L'ouverture du gymnase De l'arc Sportif,

- La rénovation- extension de l'école Langevin Wallon
- L'ouverture de l'école Dominique Frélaut
- La mise en service de la chaufferie biomasse à l'école Marcel Pagnol.

Les trois premiers sites seront chauffés en utilisant des pompes à chaleur fonctionnant à l'électricité.

Les pompes à chaleur prévues sur l'école Dominique Frélaut utilisent la géothermie de surface pour chauffer ou refroidir le bâtiment. En effet, le sol a une température constante supérieure ou inférieure à celle de l'air en fonction des saisons.

L'école Marcel Pagnol sera chauffée avec un mix biomasse gaz contre une solution tout gaz auparavant.

Compte-tenu de l'ouverture des nouveaux bâtiments et des extensions de bâtiment, la consommation énergétique de la ville devrait augmenter.

Zoom : programme CUBE.écoles

Cube.Ecoles permet à la commune et aux établissements scolaires engagés dans le programme de bénéficier d'outils et d'instruments de mesure, de prestations de formation, d'animations et de réunions collectives pour mettre en place ou renforcer des actions pédagogiques et de sensibilisation autour de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Ce programme est conçu et animé par le CEREMA et l'IFPEB.

En 2024, les écoles participantes étaient l'école élémentaire Victor Hugo, Georges Pompidou, Marcelin Berthelot A et B, Henri Martin.

Cette année, la direction des Bâtiments a inscrit les bâtiments précités sur la plate-forme de l'IFPEB. Une présentation du concours a été fait aux directeurs/ directrices des écoles et des enseignants volontaires pour participer avec leurs classes.

La direction des bâtiments a préparé un guide sur différentes thématiques pouvant être abordées et une présentation des outils mis à disposition dans le cadre du concours : wattmètre, lux mètre, caméra infrarouge.

Un fonds documentaire a été constitué à la médiathèque Jacques Prévert sur la thématique de l'énergie et des éco-gestes à destination de l'équipe pédagogique.

Les services de la ville ont également mis en place une campagne de mesure de la température intérieure dans une dizaine de bâtiments scolaires dont ceux engagés dans le programme afin d'optimiser la température et réduire les consommations de chauffage. 53 capteurs sont aujourd'hui en place

pour permettre ces mesures. Les analyses sont réalisées par un AMO qui conseille par la suite les services de ville sur les pratiques de chauffe.

La campagne de mesure a indiqué que le chauffage était comme prévu réduit la nuit et pendant les vacances dans les bâtiments non utilisés.

Perspectives 2025 :

- La poursuite du programme Cube écoles avec l'accompagnement du CEREMA,
- Maintien des séances de sensibilisation par les enseignants,
- Suivi des températures intérieures dans les bâtiments pour améliorer la programmation des heures et de la température de chauffe,
- Extension du dispositif dans d'autres écoles de la ville.

Le Schéma Directeur Energie

En 2024, la ville a poursuivi la mise en œuvre du Schéma Directeur Energie et de la rénovation énergétique des bâtiments communaux :

Les travaux suivants ont eu lieu au gymnase Ambroise Paré :

- Isolation du pignon Est, remplacement des menuiseries du DOJO, remplacement du système de chauffage de la grande salle et du DOJO (aérothermes, CTA, mise en place d'un destratificateur d'air)
- Mise en conformité électrique et renouvellement des câbles électriques distribuant les différents bâtiments
- Isolation des canalisations de chauffage au sous-sol et création des réserves

Les marchés de travaux ont été notifiés à l'école Marcelin Berthelot et les travaux ont commencé après les jeux Olympiques. L'opération consiste à la rénovation énergétique et à la mise en conformité pour l'accueil du public en situation de handicap.

Les travaux ont commencé sur l'école élémentaire B. Les travaux suivants ont commencé :

- Dépose de la façade et de menuiseries extérieures à remplacer
- Réfection de la toiture terrasse et de son isolant et mise en place d'une étanchéité de couleur claire pour lutter contre l'accumulation de chaleur en été dans les bâtiments
- Travaux d'accessibilité PMR dont création de la gaine d'ascenseur
- Travaux sur le chauffage (isolation des canalisations, mise en place de commande sur les radiateurs)

La ville a également investi pour les remplacements des luminaires scéniques de L'Avant-Seine par des luminaires LED.

Les travaux préparatoires se sont poursuivis à l'école Victor Hugo : désamiantage, modification de cloisons pour création d'un sas thermique

en RDC, remplacement et amélioration de la canalisation de chauffage + isolant de la canalisation de chauffage entre les deux bâtiments.

Le coût des principaux travaux mentionnés sont les suivants :

- Gymnase Ambroise Paré rénovation énergétique partielle et mise en conformité Electrique montant des travaux 860 000 € TTC (majoritairement sur le budget 2023)
- Remplacement des éclairages scéniques halogènes de l'Avant -Seine par des éclairages LED montant des travaux 296 718 €TTC
- Ecoles Élémentaires Marcelin Berthelot A et B travaux de mise en conformité PMR et de rénovation énergétique Montant des travaux engagés en 2024 : 1 195 000 € TTC

Une campagne de mesures de température intérieures des bâtiments effectuée durant l'été 2024 confirme l'intérêt des investissements faits combinant la rénovation énergétique et la lutte contre l'inconfort d'été.

En effet les mesures de température réalisée sur l'école Buffon, dans les locaux sous une étanchéité en toiture de couleur claire avec une isolation refaite, le service Energies et Fluides a mesuré une température inférieure de 1 à 1.5°C en été par rapport au reste du bâtiment (toiture noire peu isolée) pour une exposition similaire.

Perspectives pour 2025

Durant l'année 2025, les travaux suivants sont programmés :

- Fin de l'opération de travaux à l'école élémentaire Marcelin Berthelot
- Notification des marchés de travaux pour la rénovation de l'école élémentaire Tour D'auvergne et de son gymnase
- Engagement des travaux de rénovation énergétique à l'Ecole Victor-Hugo.

Par ailleurs, dans le cadre des opérations d'extension réhabilitation des groupe scolaire Langevin Wallon et Marcel Pagnol, l'année 2025 verra la fin des travaux concernant la rénovation énergétique des bâtiments existants conservés sur ces deux groupes scolaires.

Plan de renouvellement de l'ensemble des candélabres,

La ville a poursuivi le remplacement de tous les points lumineux de la ville en LED afin de permettre une réduction de la consommation.

Perspectives 2025 :

Poursuite du plan de renouvellement de l'ensemble des candélabres avec des LED.

Plan de sobriété communal :

Pour rappel, le plan de sobriété a été adopté lors de Conseil municipal du 15 décembre 2022, autour des grands principes suivants : optimisation de la période de chauffe, extinction de l'eau chaude l'été dans certains bâtiments, utilisation rationnelle des bâtiments (réunion le soir, regroupement d'activités, ...), ...

Cette année, les événements climatiques n'ont pas permis de respecter l'arrêt du chauffage prévu par le plan de sobriété.

La pluviométrie exceptionnelle de 2024 a entraîné une humidité importante de l'air ce qui génère des surconsommations sur l'énergie utilisée pour le chauffage.

Perspectives 2025 :

En 2025, la Ville a décidé de s'engager dans la démarche Cube Ville, en parallèle de Cube Ecoles lancé en 2024.

Le but de ce concours est d'accompagner les occupants des bâtiments de la Ville, hors écoles, à mettre en place des mesures concrètes de sobriété.

Ce programme a vocation à toucher un spectre large des bâtiments de la Ville, qu'ils soient administratifs, sociaux, culturels ou sportifs afin d'ancrer durablement la sobriété dans la vie du territoire.

La définition de Zones d'accélération des énergies renouvelables

Suite aux engagements nationaux en matière de lutte contre le réchauffement climatique et à la mise en œuvre de la stratégie nationale Bas Carbone, l'accélération de la production d'énergie grâce à des énergies renouvelables est un enjeu clef.

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit la création par les communes de Zones d'accélération des énergies renouvelables – ZAENR - sur leur territoire.

La Ville de Colombes a décidé en fonction des potentialités et des contraintes environnementales de son territoire de proposer, lors de la concertation du 20 au 30 novembre 2023, des zones d'accélération pour les énergies suivantes :

- * chaleur renouvelable : géothermie de surface et profonde, récupération de chaleur – le zonage proposé est l'ensemble de son territoire

- * Solaire thermique et photovoltaïques sur bâtiment – le zonage proposé est l'ensemble de son territoire

* Solaire thermique et photovoltaïque au sol – Le zonage proposé est l'ensemble du territoire à l'exclusion des zones classées N et EBC au titre du Plan Local d'Urbanisme (Zone N : espace naturel ; zone EBC = espace boisé classé)

Cette proposition a été approuvée par la délibération du conseil municipal du 14 décembre 2023.

Le développement des énergies renouvelables et de récupération

En complément du schéma directeur énergie des bâtiments de la Ville, Colombes a élaboré en 2024 sa stratégie de développement des énergies renouvelables, selon le périmètre ZAENR adopté précédemment.

Cette stratégie a mis en évidence l'intérêt de développer les énergies suivantes :

- Géothermie profonde ;
- Récupération de chaleur fatale ;
- Géothermie de surface ;
- Biomasse ;
- Pompes à chaleur ;
- Panneaux photovoltaïques.

Des études ont démarré pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les sites intégrés au schéma directeur énergie (SDE), notamment en mettant en place des boucles d'autoconsommation collective.

Le développement des énergies renouvelables devrait être considérablement accéléré par l'émergence de nouveaux réseaux de chaleur à Colombes.

Perspectives 2025 :

- Réception de 3 bâtiments de la Ville alimentés par des énergies renouvelables :
 - Ecole Marcel Pagnol, en biomasse ;
 - Ecole Dominique Frelaut, en géothermie de surface ;
 - Ecole Langevin Wallon, en pompes à chaleur.
- Poursuite des études photovoltaïques sur les bâtiments en rénovation
- Mise en place d'une boucle d'autoconsommation collective à partir des panneaux photovoltaïques de l'école Simone Veil
- Etudes pour un déploiement ambitieux de la géothermie de surface

Zoom sur : les réseaux de chaleur :

Jusqu'à présent le seul réseau de chaleur de la Ville est le réseau BoisMarine, situé à proximité du boulevard Charles De Gaulle. Ce réseau a

été classé en fin 2022 par décret de l'État. Cela implique qu'entre Nanterre et le boulevard Charles de Gaulle tout projet neuf ou réhabilitation lourde doit se raccorder, sauf dérogation, au réseau de chaleur.

Ce réseau va donc arriver rapidement aux limites de ses capacités. D'un autre côté de nombreuses sources d'énergie seraient valorisables à Colombes pour alimenter des réseaux de chaleur. La ville a donc initié en 2023 l'élaboration d'un schéma directeur réseau de chaleur afin de doter Colombes de nouveaux réseaux de chaleur et d'étendre le réseau existant.

Le schéma directeur est quasiment achevé à la fin de l'année 2024, et permet à la Ville de disposer d'un document de programmation pour le déploiement ambitieux de réseaux de chaleur sur la Ville.

Les études menées en 2024 ont ainsi mis en évidence le potentiel d'un réseau alimenté par de la récupération de chaleur fatale, ainsi que de la géothermie profonde, qui permettraient de fournir de la chaleur à un nombre significatif de logements et bâtiments du territoire de Colombes.

Perspectives 2025 :

La Ville réalisera des études complémentaires afin de dimensionner les installations de récupération du gisement de chaleur fatale identifié, et le forage mobilisant le potentiel de géothermie profonde du territoire. Ces études permettront de lancer ensuite la réalisation d'un réseau de chaleur de grande dimension au cours des prochaines années.

Enjeu : Mobilités

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables

Rappels des grandes réalisations 2020-2024

- Limitation à 30km/h pour un espace public apaisé
- Installation de 5 radars pédagogiques
- 6km de pistes cyclables en études – travaux - réalisés
- Installation d'environ 600 arceaux vélos
- Installation de 7 bornes de réparation vélos
- + 800 enfants déjà formés au « savoir rouler à vélo » depuis 2022
- Soutien à la tenue d'atelier de réparation vélo gratuit

Politiques & engagements

Accompagnement de l'apaisement et du partage de la voirie

Malgré la généralisation du 30 km/h depuis le 1er décembre 2021, de nombreux automobilistes ne respectent pas la norme et roulent au-delà des 30 km/h. Les 40 comptages effectués en 2024 ont mis en évidence diverses problématiques, telles que des flux trop importants de camions, des vitesses excessives des voitures, des deux-roues motorisés à contre-sens, etc.

Ces comptages sont souvent réalisés après des plaintes de riverains concernant la dangerosité de leur rue. Ils permettent d'objectiver les interventions nécessaires à la sécurisation de la rue ou de mener des réflexions sur les changements de sens de circulation.

Sur ces zones, la verbalisation a été renforcée afin de faire respecter ces limitations.

Comme prévu, 70 marquages au sol « ville 30 » ont été réalisés dans le cadre du Schéma directeur vélo. De plus, l'apaisement de la voirie continue d'être mis en place avec la réalisation de tronçons sur les axes Brossolette, Rouget de l'Isle et la rue Victor Hugo, livrée avec une bande cyclable.

Une centaine d'arceaux à vélos ont été déployés sur la ville dans le cadre du Schéma directeur vélo, notamment une dizaine près de la gare de Colombes.

Des études de rues en chicane ont été réalisées pour les rues de l'Industrie et Marcel Bourguignon.

Bornes de recharge électrique

Le territoire communal compte désormais 37 points de chargement disponibles, répartis sur 10 stations :

- rue Auguste-Renoir (6 bornes)
- 7, avenue Audra (6 bornes)
- 1, rue Gounod (4 bornes)
- 52, rue de Seine (5 bornes)
- 8, avenue Ménelotte (6 bornes)
- 7, rue Félix-Faure (1 borne 2 chargements)
- 42, rue Pierre-Brossolette (1 borne 2 chargements)
- 152 bd Charles de Gaulle (1 borne 2 chargements)
- 10 place du général Leclerc (1 borne 2 chargements)
- 30 rue du Maréchal Joffre (1 borne 2 chargements)

7 bornes de réparation vélo ont été installées / vont être installées

- angle des rues Félix Faure / des Lilas
- 57 rue des Gros Grès
- 35 rue du Bournard
- 2 rue du Débarcadère
- Entrée du Parc Pierre Lagravère
- 98 rue Saint Denis (installation à venir)

Par ailleurs, le bailleur Colombes Habitat Public a également installé des bornes de recharge sur le territoire colombien.

Mobilités douces – bilan 2024 & perspectives 2025

- Multiplier les études sur 2025, ainsi que la mise en œuvre des rues en chicane afin de casser la vitesse.
- 2 totems de comptage vélo automatique vont être déployés à la fin des travaux sur les rues des Voies du Bois et Estienne d'Orves
- Déploiement de plus de 190 panneaux M12 "cédez le passage cycliste" (dont les tout droit) sur l'ensemble du territoire dans le cadre du Schéma directeur vélo.
- Expérimentation d'une solution numérique de suivi des usages des aires de livraison sur une dizaine d'aires au centre-ville (appel à projet Aires de Livraison de la Métropole du Grand Paris)
- Livraison des 4km de pistes cyclables des rues Estienne d'Orves et Voies du Bois
- Promouvoir les mobilités douces.

Accompagnement les mobilités douces des enfants

Zoom - Savoir rouler à vélo (SRAV)

Le dispositif Savoir Rouler à Vélo, initié par le Ministère de l'Éducation nationale, s'est poursuivi en 2024. Il s'inscrit actuellement dans le cadre des Cités éducatives, qui en assurent l'intégralité du financement, et dont le périmètre couvre le quartier du Petit-Colombes.

En 2024, les écoles Ambroise Paré A, B et Victor Hugo ont participé au dispositif. Au total, 174 enfants en ont bénéficié.

En avril 2024, 80 enfants ont validé le bloc 3 du dispositif Savoir Rouler à Vélo. Pour les enfants de l'école Victor Hugo, la validation se fera après les vacances de février 2025.

De plus, une balade à vélo au parc Lagravère a été organisée pour quinze enfants d'Ambroise Paré qui n'ont pas pu valider le bloc 3. L'équipe d'animation a également mis en place un projet autour du vélo durant les

vacances de Pâques, permettant à certains de continuer la pratique et à d'autres de s'initier au vélo.

Perspective(s) 2025

- Déployer le « Savoir Rouler à Vélo » sur le territoire
- Former éducateurs sportifs et animateurs via génération vélo.
- Développer les projets vélo sur le temps périscolaire.
- Continuer le développement des mobilités douces sur les temps scolaires et périscolaires.
- La réflexion engagée sur l'identification d'autres lieux et d'autres publics à l'apprentissage du vélo
- Poursuite de l'accompagnement – promotion des mobilités douces

Enjeu : Végétalisation de l'espace public

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 10 Réduire les inégalités
- ODD 4 Éducation de qualité

Rappels des grandes réalisations 2020-2024

- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de végétalisation
- + 50 000m² de nouveaux espaces verts à l'étude et/ou en travaux et/ou réalisés
- 7 cours d'écoles écologiques réalisées
- Environ 4 000 arbres plantés dans des forêts française dans le cadre du programme Une naissance Un arbre
- Mise en place du permis de végétaliser
- 6 128 m² de surfaces végétalisées supplémentaires réalisées en 2024
- 2 800 m² de jardins partagés et de vergés créés à la prairie du Moulin-Joly

Végétalisation de l'espace public

En 2024 un travail de végétalisation a été effectué sur les espaces suivants

- Le Square des Acacias
- La Rue du Maréchal Foch
- L'avenue Audra
- La rue de la Liberté
- L'Avenue Léon Renault, Beaupaire, Jules Michelet, Reine Henriette, Audra et Gambetta ont bénéficié de travaux de végétalisation.

Un bilan de cette expérimentation sera effectué en 2025.

Dans le cadre du budget participatif, les abords de l'église Saint-Paul Saint-Pierre ont été végétalisés.

Au surplus, Colombes Habitat Public plante une centaine d'arbres tous les ans sur son domaine.

Les cours végétalisés

En 2024, l'école Lazare Carnot a été végétalisée : aménagement du talus, désimperméabilisation de la cour basse, plantation de 8 arbres, 22 mètres d'arbustes et 80 m² de massifs.

Ce projet résulte d'un travail collectif mené par l'école depuis 2023, en mobilisant l'ensemble des enfants, les éco-délégués, ainsi que les équipes éducatives, enseignants, animateurs et la direction de l'école. La Ville a ensuite animé la finalisation du projet de février à juin 2024, à travers des ateliers de travail avec l'ensemble des acteurs de l'école. Cela a permis, en juillet 2024, le lancement de la première phase de travaux et d'aménagement.

Des espaces verts étendus

En 2024, la Ville a créé deux squares dans le quartier des Fossés-Jean : le square Sentier Solferino Jean-Jacques Rousseau et le square Joseph Antoine.

Le square Joseph Antoine est aujourd'hui doté :

- De 13 arbres-tige plantés
- Des essences suivantes : Cerisier à fleurs (*Prunus serrulata* 'Kanzan') // Arbre à miel (*Tetradium danielli*) // Charme-houblon (*Ostrya carpinifolia*) // Charme commun (*Carpinus betulus*) // Micocoulier de Provence (*Celtis australis*)
- De 165m² de prairie fleurie : Mélange mellifère, résistant aux périodes de sécheresse et économe en eau
- De 16m² de jardins potagers : Bacs surélevés avec terreau spécial culture potagère
- De 190m² de plantations arbustives (hautes et basses)
- Ainsi que quelques essences.

Concernant Jean-Jacques Rousseau :

- 35 arbres-tige plantés
 - Essences : Erable du fleuve Amour (*Prunus ginnala*) // Micoucoulier de Provence (*Celtis australis*) // Platanus orientalis (Platane oriental) // Arbre à miel (*Tetradium danielli*) // Copalme d'Amérique (*Liquidambar styraciflua*) // Orme (*Ulmus minor*) // Charme commune (*Carpinus betulus*)
- 12 Cépées plantées
 - Charme commune (*Carpinus betulus*) // Arbre de Judée (*Cercis siliquastrum*) // Cerisier à fleurs (*Prunus serrulata* 'Kanzan') // Orme de Sibérie (*Zelkova serrata* 'Green Vase')
- 6 TBB (Arbre à branches basses) plantés
 - Cornouiller mâle (*Cornus mas*) // Copalme d'Amérique (*Liquidambar styraciflua*) // Charme-houblon (*Ostrya carpinifolia*)

- 190m² d'engazonnement (abords des allées)
 - Mélange fleuri, économe en eau
- 190m² de plantations arbustives (hautes et basses)
 - Quelques essences (même palette pour les deux squares) :
 - o Carpinus betulus : Charme commune
 - o Cornus alba 'Sibirica' : Cornouillet blanc
 - o Deutzia crenata 'Nikko' : Deutzia blanc
 - o Lavandula dentata : Lavande dentelée
 - o Rosa opalia : Rosier décoratif 'blanc'
 - o Spirea nipponica 'Snowmound' : Spirée blanche
 - o Viburnum opulus : Viorne

Terrain d'évolution Léon Bourgeois

Une opération de végétalisation est en cours de réalisation sur le terrain d'évolution Léon Bourgeois, avec la plantation de 39 arbres, 950 végétaux et 32 plantes grimpantes. Une zone sportive avec des gradins a été installée, ainsi qu'une cuve de récupération des eaux de toiture de 130 m³. Les travaux seront finalisés en avril 2025.

La journée de l'arbre – Dimanche 1er Décembre 2024

La municipalité a organisé sa troisième édition de la journée de l'arbre, un moment unique et ouvert à toutes et à tous pour découvrir et échanger sur l'importance des arbres en ville.

La journée a été rythmée par :

- Des animations pour les plus petits : accrobranche, sessions de contes.
- La plantation d'un arbre rue Saint-Denis / Place Rhin et Danube.
- Une émission de radio sur la thématique, enregistrée au Square des oiseaux.
- Une chorale en déambulation vers la rue Saint-Denis.

Enjeu : Construire autrement

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 10 Réduire les inégalités
- ODD 12 Consommation et production responsables

Rappels des grandes réalisations 2020-2024

- •Approbation et mise en œuvre de la Charte pour l'aménagement et la construction durable
- •Mise en place d'un coefficient de biotope - proportion de surfaces réservées à la nature
- •Certification des projets à la fois NF Habitat HQE, démarche énergie positive bas carbone (E+C-) et bâtiment biosourcé
- •Démarche de valorisation et de requalification de friches urbaines
- •31 réunions publiques d'information et de concertation avec les riverains sur les projets urbains
- •Validation par l'ANRU du projet de rénovation urbaine du Petit-Colombes.

La signature du Pacte Bois-Biosourcés

La Ville a souhaité poursuivre et intensifier son engagement en faveur de la construction durable en signant le pacte Bois-Biosourcés, lors du Conseil municipal du 28 mars 2024.

Le PACTE Bois-Biosourcés, élaboré par la FIBois Île-de-France dans une démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs, depuis la ressource jusqu'aux collectivités signataires, vise à créer un écosystème vertueux regroupant les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la transformation du bois et des matériaux biosourcés, ainsi que le secteur de la construction, dans une logique d'utilisation de la ressource locale et de complémentarité des usages. Il a pour objectif de massifier l'utilisation du bois dans la construction en Île-de-France.

Le PACTE Bois-Biosourcés est un engagement à réaliser sur une période de 4 ans, lors des opérations de construction ou de réhabilitation des équipements municipaux, une proportion de surfaces de travaux dites « bois/biosourcées ».

Pour définir les niveaux atteignables dans les opérations de la Ville de Colombes, plusieurs projets sont étudiés afin d'identifier l'utilisation actuelle ou future du bois et d'autres matériaux biosourcés.

Ainsi, la Ville de Colombes envisage d'atteindre le niveau Bronze du label Pacte Fibois, soit 10 % de surface de plancher en bois ou en matériaux biosourcés.

L'Arc sportif.

Finaliser les travaux du complexe de l'Arc Sportif.

Ce complexe comprend deux salles multisports, dont la principale dispose de 1 001 places, une salle de musculation, une salle d'expression corporelle et une salle de réception. La nouvelle infrastructure accueillera principalement le club de handball de Colombes, les établissements scolaires pour les cours d'EPS, ainsi que d'autres événements sportifs.

Concernant ce nouveau complexe, l'emprise au sol a été limitée afin de laisser place aux trames végétales existantes. Les matériaux utilisés (verre pour le socle, brique pour le corps et métal pour le toit) permettront une économie d'entretien et de maintenance. L'intérieur du complexe est doté de matériaux biosourcés (bois, fibres de bois et murs en briques de terre crue). Ces briques offrent de très bonnes propriétés en tant que régulateurs de température et d'hydrométrie.

De plus, les espaces extérieurs, et plus particulièrement les cheminements, ont été réalisés avec des coquilles d'huîtres. Dans un processus d'économie circulaire et de fabrication locale, les coquilles broyées sont mélangées avec des liants bas carbone et transformées en pavés. Cette technique permet une infiltration de qualité, favorise l'évapotranspiration et la lutte contre l'effet d'îlot de chaleur. Elle est également anti-dérapante et ne nécessite pas de joints drainants lors de la pose.

Finaliser le projet des travaux du jardin Magellan

Au sujet du jardin Magellan, suite à un atelier de concertation avec les habitants, le cahier des charges a été finalisé pour lancer le concours de conception en mai dernier. Le projet lauréat a été présenté en avant-première lors de la journée d'accueil des nouveaux habitants, le 5 octobre 2024. Les riverains ont eu la possibilité d'échanger avec les élus. Une nouvelle présentation détaillée sera organisée au printemps 2025.

Ce jardin de 5 500 m² offrira aux habitants un véritable poumon vert, prenant en compte l'impératif d'un lieu de respiration dans le quartier, la présence d'un îlot de fraîcheur, mais aussi un espace de convivialité pour toutes et tous.

Ce futur jardin présente aussi d'autres avantages :

Faciliter l'accès à de nombreux espaces (la Gare du Stade, la future station de tram T1 Valmy, les équipements scolaires et les jardins environnants) par voie piétonne.

Compléter l'offre d'espaces verts avec le Jardin de la Biodiversité et le jardin Columbus. Proches des établissements scolaires, ils constituent un espace de détente et de loisirs pour les plus jeunes.

Participer à la gestion de l'eau en intégrant une gestion naturelle des eaux pluviales sans infrastructures intrusives.

Conserver la biodiversité locale avec l'installation d'une palette végétale, offrant des refuges hivernaux pour la petite faune locale. Un fonctionnement permettant une coexistence entre usagers et biodiversité.

Opération NPNRU – Petit Colombes

Réalisations 2024 :

- Lancement des études de conception d'aménagement de la placette Canibouts – Pierre Expert et de la place Victor Basch, dans un objectif de création d'îlots de fraîcheur, de sécurisation des espaces publics et des parkings, de mise à distance des nuisances des logements.
- Réalisation des études de rénovation et de résidentialisation des résidences Hachette et 1-4 rue de Metz, avec un des objectifs d'amélioration des performances thermiques des bâtiments, amélioration de la qualité des logements, dont protection contre la surchauffe, sécurisation des logements et réaménagement des espaces plantés
- Réalisation des études de résidentialisation de la résidences Canibouts nord dans un objectif de sécurisation et d'aménagement des espaces extérieurs.
- Réalisation d'un questionnaire auprès des usagers de la place Victor Basch (70 personnes interrogées),
- Relogement des locataires de CHP en perspectives de démolition (74 logements libérés sur 227), avec mise en place d'une Charte du relogement entre CHP, Hauts de Seine Habitat, CDC Habitat, Seqens, I3F La Sablière, Action logement.

Perspectives 2025 :

- Réalisation des aménagements de la placette Canibouts – Pierre Expert et de l'Oasis de Biodiversité place V. Basch.

A prévoir réunion de concertation habitants de présentation des projets.

- Lancement des études de conception du réaménagement de la Place Aragon, dont travaux techniques préalables, dans un objectif de sécurisation et de mixité des usages,
- Lancement des études de conception de la restructuration de l'école Buffon avec un objectif d'amélioration des performances thermiques des bâtiments et de création d'une cour oasis.
- Lancement d'une concertation préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté sur le quartier du Petit-Colombes
- Mise en place d'un Traité de concession d'aménagement sur le quartier Petit-Colombes pour la réalisation de l'aménagement.
- Lancement des études de conception de squares et espace de jeu sur l'ensemble Colombes Est,
- Lancement d'études de programmation et de conception pour un nouveau pôle de proximité : Maison médicale, crèche et PMI.
- Lancement d'études de programmation et de conception pour un nouvel équipement public associatif,
- Lancement des travaux de réhabilitation et de résidentialisation des résidences Hachette et 1-4 rue de Metz par CHP
- Lancement des travaux de résidentialisation de la résidence Canibouts nord par CHP.
- Lancement des études de démolition de la résidence Tour Total et des démolitions partielles des ensembles Colombes Est et Colombes Ouest par CHP.
- Mise en place d'une concertation régulière auprès des habitants grâce à une maison du projet mobile et d'actions de concertation ciblées.

Urbanisme Transitoire

C'2main – l'écolieu pour la transition écologique

Installé pour une durée de 3 ans, C2Main est un lieu d'urbanisme transitoire pour penser la transition écologique.

Ateliers de jardinage, de sensibilisation, d'éco-fabrication, représentations théâtrales, club de lecture, animations nature et sportives : de nombreuses structures de la ville participent à la vie du lieu (AMAP du Poète, les Amis de la Nature, l'APEI Boucle de la Seine et l'ESAT des Voies du Bois, l'Académie des Radis, Ville de Colombes).

En 2024 a eu lieu l'inauguration du pavillon construit pour accueillir des ateliers et des événements de sensibilisation dans une enceinte abritée. Cet équipement à la conception simple a été pensé pour répondre aux objectifs du projet. Résultat : un pavillon respectant le principe de non-artificialisation des sols, démontable et composé à 70 % de matériaux de réemploi.

D'autres équipements ont été livrés :

Une aquaponie (méthode de culture de poissons et de plantes dans le même système).

Une buvette.

En 2024, l'été a été rythmé par quatre mois d'animations (ateliers de cultures manuelles, ateliers de jardinage, ateliers de sensibilisation, etc.).

Perspectives 2025 :

- Ouvrir côté rue d'Estienne d'Orves
- Avoir un espace de pelouse accessible au public
- Créer et mettre en place un suivi des projets en cours entre les différents partenaires
- Construire le programme de la maison de la transition écologique.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document guide qui définit un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Il fixe les règles générales d'occupation et d'utilisation du sol sur le territoire et répond aux questions du quotidien : où, quoi et comment peut-on construire ?

C'est l'Établissement Public Territorial Boucle Nord-de-Seine qui est compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme.

En novembre 2024, a débuté l'enquête publique, l'occasion pour les habitants de faire entendre leurs voix dans la construction du PLUi. Il sera finalisé au printemps 2025.

Pour Colombes, les spécificités suivantes ont été demandées :

Zones pavillonnaires

Les objectifs réglementaires suivants sont proposés :

- Maintien du taux d'emprise au sol de 40% de la parcelle
- Maintien des hauteurs autorisées – 13m maximum, soit deux étages + combles
- Protection des cœurs d'îlots par une bande secondaire – au-delà de 20m de la rue – inconstructible
- Passage de 30 à 40% de pleine terre imposée
- Possibilité de venir s'implanter sur les deux limites séparatives dans la bande principale
- Proportion imposée de 65% minimum de grands logements (T3 et plus) pour limiter les divisions pavillonnaires.

A noter que la comparaison visuelle immédiate entre les plans de zonage du PLU et du futur PLUi ne sera pas possible, puisque la zone pavillonnaire du PLU actuel est symbolisée par le zonage UD, représentant 45% du territoire mais comprenant aussi des équipements, les cimetières, des entrepôts... Le passage au PLUi permettra une certaine rationalisation de ces écarts de représentation.

Espaces verts

Pleine terre

A l'échelle de la ville, un minimum de 30% du terrain en pleine terre est prévu pour l'ensemble des zones (hormis les zones d'activité).

Pour les zones denses, ce sont 30% de pleine terre minimum imposés dans les projets, auxquelles s'ajoutent 10% d'espaces verts complémentaires minimum (en toiture, sur dalle...).

Pour les zones pavillonnaires, 40% de pleine terre minimum sont obligatoires dans le PLUi (contre 30% dans le PLU actuel).

Dans ces deux types de secteurs, la mise en place de bandes d'inconstructibilité au-delà de 20m de profondeur depuis la rue contribuera à la préservation des cœurs d'îlot.

Protections graphiques

En plus des bandes de constructibilité, des inscriptions graphiques pourront s'ajouter sur d'autres cœurs d'îlot, pour interdire la construction à l'intérieur et veiller à leur préservation.

Les alignements d'arbres sur le domaine public présent dans le PLU sont reconduits dans le PLUi, après actualisation pour tenir compte des évolutions des dernières années.

L'ensemble des parcs et jardins publics de la ville présentent une protection adaptée à leurs usages, empêchant leur suppression.

Espaces verts publics

Plusieurs sites sont prévus sur la ville pour la création de parcs dans différents projets:

- NPNRU Petit Colombes avec extension square Basch (8 000 m²) et nouveaux squares (5 000 m²)
- Ilot 26, rues Gabriel Péri / Estienne d'Orves (8 000 m²)
- Site Auriol (13 000 m²) et Fossés Jean (2 500 m²)

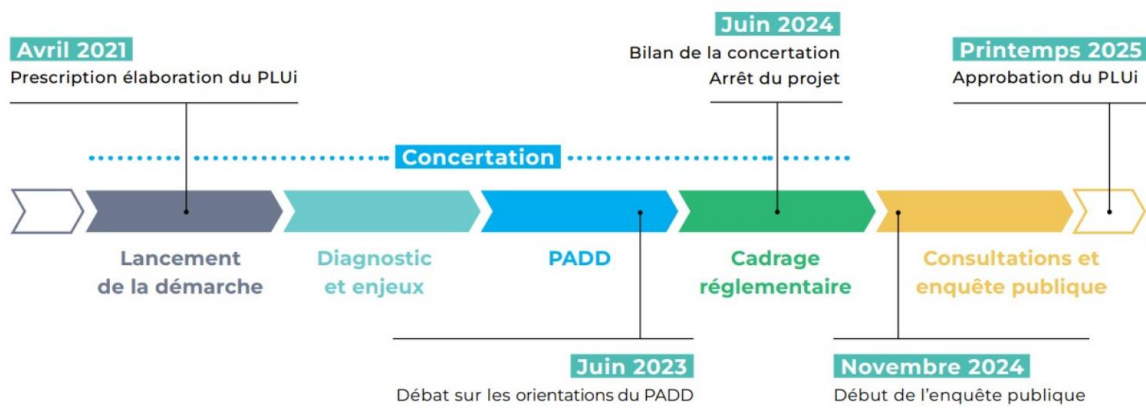
L'ensemble des parcs et jardins identifiés dans le PLU actuel sont maintenus, et les futurs parcs à créer repris dans les dispositifs graphiques du PLUi.

Concernant la hauteur :

La commande politique était de revoir les hauteurs à la baisse conformément au programme électoral de 2020.

Il est proposé à ce jour une baisse d'un étage dans les zones constructibles les plus denses, et une conservation des hauteurs dans le tissu pavillonnaire.

La proposition de l'EPT d'associer un nombre de niveaux maximum aux hauteurs métriques contribuera également à diminuer la volumétrie des constructions. Dans ce système, les niveaux auraient des hauteurs possibles généreuses (4m au rdc, 3m dans les étages) pour favoriser un bon niveau d'ensoleillement intérieur et l'utilisation de matériaux bas-carbone qui nécessitent des planchers plus épais.



Finalité n°2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des Ressources

Enjeu : Préservation de la biodiversité

Contribution aux objectifs de développement durable

ODD 15 Vie terrestre

ODD 12 Consommation et production responsables

ODD 4 Éducation de qualité

Rappels des grandes réalisations 2020-2024

- Prix spécial « transition socio-écologique »
- Renouvellement du label « territoire engagé pour la nature »
- Réalisation du portrait de la biodiversité et de l'Atlas de la Biodiversité Communale
- Nouvelles pratiques de fleurissement
- Plan de renouvellement de l'ensemble des candélabres

Pratiques exemplaires

Le service de l'Écologie urbaine est pleinement engagé dans le déploiement des pratiques exemplaires en faveur de la biodiversité et de la protection des milieux. Cet engagement historique a permis de renouveler le label « Territoire Engagé pour la Nature », formalisé pour la période 2023-2026. Il constitue ainsi la feuille de route « Nature en ville » pour les trois années à venir.

Pour rappel, les équipes œuvrent sur les 35 800 m² d'espaces en gestion écologique, le Centre nature, la Coulée verte ainsi que la Prairie du Moulin Joly.

Les équipes du service Espaces Verts déploient et testent les pratiques exemplaires dans les parcs, jardins, espaces végétalisés et le patrimoine arboricole municipal.

En 2022, le jury régional des villes et villages fleuris, le label qualité de vie, a décidé de confirmer la 3e fleur à la Ville de Colombes. Cette distinction récompense sa capacité à fleurir son territoire, à gérer et valoriser ses espaces verts, à maintenir la propreté et à contribuer au développement durable. Les membres du jury ont souhaité valoriser l'engagement de la Ville en lui attribuant le prix spécial de la Biodiversité et de la transition

socio-écologique, consacrant ainsi les actions et les pratiques plaçant la nature au cœur de la Ville ainsi que les nombreuses actions pédagogiques en matière de biodiversité et d'écologie.

Perspectives 2025

Le suivi des engagements « Territoire Engagé pour la Nature » 2023-2026

En tant que fiche de route biodiversité de la Ville, avec la diffusion des pratiques de génie écologique sur l'ensemble de l'espace public.

Zoom sur l'espace public :

- Généralisation des paillages locaux
- Mise en place de la gestion centralisée des arrosages intégrés
- Test en vue de la fin de l'utilisation de l'anti-limace sur l'espace public
- Création d'un plan de gestion des espaces verts
- Réorientation du mode de gestion des pieds d'arbres
- Création d'un protocole de plantation

Développement des actions participatives de chantier de plantation

Connaissances du patrimoine communal

L'Atlas de la Biodiversité

Présenté aux administrés lors de la Fête de la Nature 2023, il continue d'être mis à jour lors des ateliers de sciences participatives.

L'étude biodiversité « cimetière vivant »

Finalisée en 2023, en partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France (ARB IdF), elle a permis de nourrir le contenu de l'Atlas.

Budgets participatifs

La sécurisation et l'installation d'un rucher sur le toit du Centre Nature sont en cours d'étude.

Nichoirs

26 nichoirs ont été installés en 2024.

Pollution lumineuse

Tout comme en 2023, la Ville continue de concentrer ses efforts sur la réduction des installations lumineuses.

Depuis deux ans, la Ville remplace l'éclairage public par de l'éclairage en LED.

À ce jour, environ 2 500 points lumineux ont été changés.

Au cours de l'année 2024, la Ville a concentré ses efforts sur la réduction de la puissance des installations lumineuses, ce qui a abouti à des résultats

significatifs, avec une baisse de plus de 10,9 % de la consommation énergétique et une diminution de l'intensité lumineuse.

Les retombées prévues du plan de renouvellement de l'ensemble des candélabres, c'est-à-dire convertir tous les points lumineux de la Ville en LED, permettront une réduction de la consommation :

- 30% entre l'heure d'allumage et 23h.
- 50% entre 23h et 6h
- 30% de 6h jusqu'à l'extinction

Enjeu : Condition animale

Contribution aux objectifs de développement durable

ODD 15 Vie terrestre

ODD 12 Consommation et production responsables

ODD 4 Éducation de qualité

Rappel des grandes réalisations 2020-2024

Création de la délégation à la condition animale.

Création d'une animation scolaire sur le thème du bien-être animal, intégrée au programme d'EEDD proposé aux enseignants de la ville.

Mise en place d'une aide financière aux particuliers dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique.

Création d'outils de sensibilisation et de pédagogie autour de la condition animale.

Nouvelle transhumance de moutons lors de la journée mondiale des animaux, le mercredi 2 octobre 2024, du parc Caillebotte jusqu'à la Prairie du Moulin Joly.

Installation de 3 poulaillers pédagogiques scolaires avec suivi technique :

- École Henri Martin (élémentaire),
- École Victor Hugo (maternelle),
- École Hoche (élémentaire).

4 animations "Bien-être animal", rassemblant 93 élèves, dans le cadre du programme d'animation scolaire du service de l'Écologie urbaine.

Lutte mécanique contre les moustiques tigres : suite à l'installation de bornes anti-moustiques dans le square Victor Bash, Médéric et Edgar Quinet :

Plan de communication renforcé (nouveau flyer, distribution dans tous les établissements publics, marchés de la ville, commissariat, etc.),

Flyer spécial pour les bailleurs sociaux,

Communication sur la plateforme de signalement ARS,

Mise en place d'une cartographie des signalements.

Installation de bornes anti-moustiques écologiques dans le cadre du budget participatif :

Les bornes anti-moustiques, installées dans le square Victor Basch, le square Médéric, le square Edgar Quinet et la coulée verte vers le wagon, fonctionnent de manière 100 % naturelle et ont un degré de toxicité nul pour l'environnement.

Présence de 5 chèvres et 3 moutons d'Ouessant en éco-pâturage à la Prairie du Moulin Joly (PMJ) d'avril à fin décembre.

24 animaux d'élevage (chèvres, poules, canards, moutons, etc.) sont présents sur la Prairie du Moulin Joly et la Coulée verte au plus fort de l'année.

Un poulailler sera installé à l'école élémentaire Lazare Carnot en 2025.

Enjeu : Gestion et protection de la ressource en eau

Gestion des eaux pluviales

Réduction des consommations & préservation de la qualité dans les bâtiments communaux et sur l'espace public

Depuis le début du mandat, la Ville de Colombes agit activement pour l'économie d'eau.

Les vannes connectées installées ont permis de repérer et d'empêcher deux fuites dans les cimetières.

En 2024, 14 fuites ou surconsommations ont été réparées.

Maitrise des consommations d'eau potable

La totalité des restaurants scolaires a été dotée de chariots de pré-imprégnation. Cette méthode permet de supprimer l'utilisation des presses et de réduire de 80 % la consommation de solutions détergentes et désinfectantes.

Par ailleurs, d'un point de vue ergonomique, les agents souffrent moins du dos, car ils n'ont plus à porter des seaux pleins d'eau. La mise à disposition

de chariots adaptés à cette méthode permet aux agents de transporter l'ensemble du matériel et d'éviter les déplacements inutiles.

Perspectives 2025

- Améliorer les interventions concernant les fuites d'eau
- Etablir un plan de consommation avec le service espaces verts grâce aux vannes connectées.
- Envisager des actions de réduction de consommation d'eau.

Enjeu : Prévention et gestion des déchets

Contribution aux objectifs de développement durable

ODD 15 Vie terrestre

ODD 12 Consommation et production responsables

ODD 11 Villes et communautés durables

Rappels des grandes réalisations 2020-2024

Mise en place de la collecte des bio-déchets dans les écoles élémentaires, le self municipal et dans les marchés forains

Mise en place d'une collecte de verre une semaine sur deux pour les Colombiens – Colombiennes

Mise en place de la démarche zéro plastique dans les cantines

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Politiques & engagements

Réduction des déchets à la source

Nous constatons depuis plusieurs années une baisse des tonnages collectés des ordures ménagères sur le territoire colombien :

2020 : 31 015 tonnes

2021 : 30 990 tonnes

2022 : 29 789 tonnes

2023 : chiffre à venir

2024 : 22 666 tonnes

En parallèle, nous constatons une hausse croissante dans la demande d'équipement en composteur :

2020 : 151

2021 : 192

2022 : 182

2023 : 232

2024 : 188

Au total, 3 330 composteurs ont été distribués sur le territoire colombien, avec une forte augmentation des demandes.

Pour rappel, les composteurs sont distribués gratuitement. Chaque Colombien ou Colombienne peut en faire la demande auprès du service

Propreté. Un rendez-vous est ensuite fixé pour l'installation, la formation et la remise du livret de compostage.

Installation de corbeilles :

Afin d'améliorer la gestion des déchets, notamment lors des Jeux Olympiques, 39 corbeilles ont été installées en 2024 :

Rue Alexis Bouvier : 6 corbeilles

Stade Yves du Manoir : 5 corbeilles

Place Facel Vega : 8 corbeilles

Boulevard Pierre de Coubertin : 10 corbeilles

Avenue Audra : 10 corbeilles

La politique du zéro plastique dans les cantines s'est également poursuivie en 2024, avec l'extension de cette initiative à deux écoles maternelles supplémentaires :

Ambroise Paré élémentaire

Gustave Bienvenu

Lazare Carnot

Marcelin Berthelot

En 2024, la ville a lancé une expérimentation à l'école Jean-Jacques Rousseau afin de supprimer les serviettes jetables, les remplaçant par des serviettes durables lavées avec une lessive écologique fabriquée par les agents municipaux.

Perspectives 2025 :

Poursuite de la politique zéro plastique au sein des restaurations scolaires. Mise en place de 37 PAV (Points d'Apport Volontaire) pour les biodéchets supplémentaires.

Installation de 70 corbeilles de collecte des mégots pour recyclage.

Anti-gaspillage & collecte des biodéchets :

La ville continue d'agir pour la réduction des déchets et la promotion de pratiques écologiques.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Malgré les efforts collectifs pour limiter le gaspillage alimentaire, certaines denrées non consommées restent en fin de service, telles que des yaourts, fromages, fruits, etc., et n'ont pas subi de rupture de la chaîne du froid.

En 2024, un système de don des denrées alimentaires non consommées a été mis en place à l'école Jean-Jacques Rousseau, au profit d'une association caritative.

En collaboration avec le service Enfance, des affiches ont été mises en place, proposant aux enfants différentes portions d'assiettes et de coupelles, dans le but de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire, avec un dispositif adapté aux petites et grandes faims.

Perspectives 2025 :

Poursuite du don alimentaire aux associations caritatives, avec l'ouverture à d'autres associations.

Extension du don alimentaire à un autre groupe scolaire.

Fin de la politique Zéro plastique dans les écoles suivantes : Marcel Pagnol, Langevin Wallon, Jules Verne, Dominique Frelaut.

Poursuite de l'implantation de tables de tri en maternelle.

Biodéchets dans les bâtiments municipaux

L'ensemble des écoles élémentaires et maternelles de la ville de Colombes est désormais concerné par la collecte des biodéchets au sein des restaurations scolaires. Depuis 2022, ce dispositif a été déployé dans les écoles maternelles, ce qui explique l'augmentation des tonnages ci-dessous.

Le service Assistance, Entretien et Restauration Scolaires a installé 6 tables de tri en maternelle, en collaboration avec les responsables d'accueil de loisirs, dans les établissements suivants :

Jules Verne

Charles Perrault

Jean-Jacques Rousseau

Georges Pompidou

Buffon Maternelle

Maintenon Maternelle

Grâce à cette initiative, les demi-pensionnaires des écoles sont invités à trier les déchets organiques et non organiques. Les aliments non consommés sont valorisés par le partenaire de la ville, Moulinot, qui les transforme en énergie par le biais de la méthanisation. Ce système permet ainsi d'augmenter chaque année le tonnage des biodéchets collectés dans les écoles.

2020 : 56 tonnes collectés

2021 : 87 tonnes collectés

2022 : 115 tonnes collectés

2023 : 124 tonnes collectés

2024 : 121 tonnes collectés

Entre-temps, la loi Egalim du 30 octobre 2018 a introduit l'obligation pour les collectivités, de mesurer le poids des déchets produits par la restauration scolaire, afin de lutter contre le gaspillage. Le service Assistance, Entretien et Restauration Scolaire se saisie de cette disposition, à mettre en œuvre d'ici 2026, pour proposer de se doter d'une nouvelle table tri connectée.

L'école Jean-Jacques Rousseau en partenariat avec la société Chef-Eco expérimente en condition réelle cet outil depuis 2023

Ce nouveau concept de mobilier de tri avec pesée connectée (modèle breveté et déposé – fabriqué en France) a pour but de lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire par le suivi en temps réel via un tableau de bord. L'interface qui peut être partagée avec le SIVU CO.CLI.CO permet de suivre les statistiques de l'école sur le gaspillage et la gestion des biodéchets ainsi que son coût.

Ce système propose 2 modes de pesées :

La pesée cumulée : les enfants tri leurs déchets en fonction des indications, le système cumule le poids collecté jusqu'à la fin du service et les données sont transférées en fin de service dans l'interface par réseau mobile et via un cloud.

La pesée individuelle : les enfants trient ses déchets en fonction des consignes, le système lui demande, une fois ses déchets jetés, de cliquer sur un smiley indiquant sa satisfaction sur le repas et l'écran affichent sa donnée individuelle, pour une meilleure sensibilisation et ce qui permet de récolter des données complètes en fin de service. Les données sont transférées en fin de service dans l'interface. Cette pesée permettra de pouvoir transmettre aussi en commission des menus le degré réel de satisfaction, des enfants sur les repas servis.

La ville bénéficie gratuitement de l'accès à cette plate-forme. L'interface en ligne donnera accès de manière quotidienne à des statistiques variées. Celles-ci nous permettront d'appréhender notamment le poids moyen du gaspillage de l'école de manière globale ou par catégorie de déchets, et de visualiser instantanément son coût. Nous pourrions également établir des comparaisons de ces éléments par périodes, afin d'évaluer les solutions mises en place quant à la réduction des déchets et de nouvelles actions correctives à définir. Si l'expérimentation est concluante, elles seront progressivement déployées dans toutes les écoles élémentaires de la ville.

Perspectives 2025

Poursuite de la mise en place des tables de tri en maternelle en collaboration avec les responsables d'accueil de loisirs

Poursuite de l'achat de table de tri connectée avec recherche de financement auprès du Conseil régional Île-de-France et du SYCTOM

Mise en place de pesées régulières par le responsable qualité au sein des restaurations scolaires afin de chiffrer le gaspillage alimentaire par menu.

Biodéchets sur le territoire colombien

À partir du 1er janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC). En 2024, 48 Points d'apport volontaire (PAV) de biodéchets ont été mis en place sur la ville.

Perspectives 2025

Mise en place de 73 PAV des bio-déchets sur le territoire de l'EPT Boucle Nord-de-Seine.

Enjeu : Éducation à l'environnement, sensibilisation

Contribution aux objectifs de développement durable

ODD 4 Éducation de qualité

ODD 11 Villes et communautés durables

Rappels des grandes réalisations 2020-2023

+ 12 000 personnes sensibilisées au sein des 3 éco-sites de la ville, à travers les activités proposées par les équipes de l'Écologie urbaine

Scolaires – (année scolaire 2023-2024)

Suite à l'envoi du programme pédagogique "Les éco-colombiens" aux écoles, un total de 133 fiches de vœux ont été réceptionnées pour l'année scolaire 2023/2024.

Parmi ces demandes, 122 ont pu être acceptées en fonction des moyens humains disponibles.

Pour la rentrée 2024/2025, 120 demandes ont été acceptées sur les 170 reçues.

Projets pédagogiques supplémentaires

Un nouveau poulailler pédagogique scolaire a été installé à l'école Charles Peggy.

En 2024, 4 poulaillers scolaires ont été installés avec suivi technique, en partenariat avec l'association Écococotte. 46 animations « graines de jardiniers » ont été proposées dans les écoles

53 Enfants ont participé au programme de sciences participatives « vigie nature »

En tout 251 séances d'EEDD ont été réalisées pour 2341 élèves

Pour la rentrée 2024/2025, 120 demandes ont été acceptées pour 170 reçues.

97 séances spécifiques ont été proposées à des publics en situation de handicap.

Loisirs et familles – 2024

13 animations réalisées pour 171 personnes sensibilisées,

22 portes-ouvertes sur les éco-sites ont réuni 894 personnes.

Participation à « un été dans les quartiers »

Tous publics confondus : 457 animations réalisées pour 4607 personnes sensibilisées, soit 237 groupes reçus.

Autres actions mises en place :

Réaménagement de la salle pédagogique du Centre Nature avec notamment achat de nouveaux mobiliers adaptés.

Un nouveau poulailler pédagogique scolaire installé à l'école Charles Peggy.
4 poulaillers scolaires au total avec suivi technique en 2024 (association écococotte)

La ville s'est également inscrite dans de nombreux temps de rencontres et d'échanges avec les Colombiens et Colombiennes, à travers la Fête de la nature, les Rendez-vous au Jardin, la Nuit de la chauve-souris, les Journées du Patrimoine, les Semaines Européennes du Développement Durable, la journée mondiale des animaux, ainsi que la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

Finalité n°3 – Consommation et production responsables

Enjeu : Responsabilités du monde économique

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 9 Industrie innovation et infrastructure

- ODD 16 Paix justice et institutions efficaces

Rappels des grandes réalisations 2020-2024

- Une ressourcerie, activité de ré emploi – économie circulaire, support à l'insertion par une activité économie sociale et solidaire
- Signature de la charte métropolitaine de la rénovation circulaire

Le Printemps de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) 2024

Le Printemps de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) s'est déroulé pour la première fois entre avril et juin 2024, se terminant avec le Village de l'ESS lors de la Grande Parade Olympique. Plusieurs événements ont marqué cette première édition :

La Fabric'a : Une Ressourcerie Éphémère et Mobile

Objectif : Promouvoir une alternative de consommation citoyenne, écoresponsable et solidaire, au plus près des habitants, dans leurs quartiers.

Concept : La ressourcerie mobile, également une boutique itinérante, propose des objets upcyclés et/ou réemployés à la vente à prix solidaire. Les citoyens peuvent donner des objets, en acheter, et participer à des ateliers éducatifs sur des modes de consommation durable.

Lieux et Dates :

Place Aragon (quartier Petit-Colombes) – mi-avril

Terrain Rouge (quartier des Musiciens) – fin avril

Esplanade de l'Hôtel de Ville (quartier Centre-Ville) – mai

Esplanade Joséphine Baker (quartier des Fossés-Jean) – juin

Nombre d'éditions : Quatre éditions ont eu lieu en 2024.

L'Événement « Entreprendre Autrement »

Objectif : Sensibiliser les entreprises du territoire à l'économie sociale et solidaire (ESS), en les invitant à réfléchir sur leurs actions et à intégrer cette dimension dans leurs projets.

Format :

Une table ronde de 30 minutes animée par M. Franck Demay de Mirabeau Consultants.

Présentation des projets sous forme de pitch par certains porteurs de projets et entrepreneurs soutenus par le Groupement de Créateurs du 92.

Un moment de réseautage autour d'un buffet, permettant aux porteurs de projets, structures d'accompagnement et public d'échanger.

L'Événement Achats Responsables (Novembre 2024)

En novembre 2024, le service Emploi et ESS - PLIE a organisé une après-midi de sensibilisation aux achats responsables à destination des services de la Ville. Cet événement a eu pour objectif d'inviter les services municipaux et les entreprises locales à adopter et intégrer des pratiques d'achats responsables, en mettant en avant les dispositifs existants tels que :

- Clauses sociales
- Marchés réservés
- Structures de l'handicap

Le but était de sensibiliser les participants aux clauses sociales et à l'intégration des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique) dans les processus d'achats de la ville.

Le Village de l'ESS lors de la Parade Olympique

Dans le cadre de la Grande Parade Olympique, un événement populaire a été organisé pour mettre en lumière les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) de la ville de Colombes. Cet événement a permis de réunir le public colombien et de donner de la visibilité aux structures ESS locales. Cinq structures étaient présentes lors de cet événement :

- Proximité : Parrainage de jeunes
- La Fabric'a : Ressourcerie, upcycling et vente d'objets à prix solidaire
- Les Ptits Débrouillards : Ateliers de vulgarisation scientifique à destination des enfants
- Stabilis ETTI : Entreprise de travail temporaire d'insertion, spécialisée dans l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)
- ASEC : Association intermédiaire, œuvrant également dans l'IAE

Cet événement a permis de sensibiliser le public aux actions menées par ces structures et de promouvoir l'ESS comme un levier de développement local et de solidarité.

La ressourcerie

La ressourcerie La Fabric'a a été retenue pour s'installer à Colombes, et l'accueil du public a débuté en décembre 2024. L'inauguration officielle de la structure, accompagnée d'une journée portes ouvertes, a eu lieu au début de l'année 2025.

L'objectif de La Fabric'a est de donner une seconde vie aux objets en mettant en place des ateliers et un chantier d'insertion. Cette ressourcerie

joue également un rôle pédagogique en sensibilisant les scolaires et le grand public aux pratiques de consommation responsable, d'upcycling et de réemploi.

Les actions de La Fabric'a visent à promouvoir un modèle économique circulaire, tout en favorisant l'insertion professionnelle et la valorisation des ressources locales.

Agriculture urbaine

- Animation du jardin partagé Victor Basch et lancement des potagers participatifs du square Joseph Antoine à l'automne (association espaces).
- Animation de la dynamique Jardins partagés à la PMJ avec analyses de sol, apport de matière organique, cours de jardinage...
- Travaux de rénovation ou d'entretien des potagers scolaires à Anne Franck, Langevin Wallon, Maintenon, Léon Bourgeois (jardin des Juliettes), Jules Vernes, Charles Péguy, Marcelin Berthelot, Simone Veil, Charles Perrault.
- Présence de 5 chèvres et 3 moutons d'Ouessant d'Avril à fin décembre en éco-pâturage à la PMJ
- 24 animaux d'élevage présents sur la PMJ et la Coulée verte au plus fort de l'année (chèvres, poules, canards, moutons...)

Perspectives 2024 :

- Création d'un réseau entre les différents collectifs d'agriculture urbaine, proposer des formations et des conseils
- Poursuite des investigations et de la surveillance de la qualité des sols en agriculture urbaine

Enjeu : Alimentation

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 11 Villes et communautés durables

Rappels des grandes réalisations 2020-2024

- Modification des quotients familiaux afin de faciliter l'accès, notamment à la restauration scolaire
- Démarche en faveur d'une alimentation de qualité pour tout.e.s – en cours
- Mise en place d'un goûter gratuit à tous les enfants en accueil périscolaire

Politiques & engagements

Comme l'année dernière, les prix des denrées alimentaires ont augmenté. En 2023 l'augmentation a été d'environ 12 %. La Ville poursuit néanmoins ses actions en faveur d'une alimentation de qualité pour tout.e.s.

Enjeu : Ville responsable

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 12 Consommation et production responsables

Rappels des grandes réalisations 2020-2024

- Adoption du schéma de la commande publique responsable
- Mise en place du télétravail
- Mise en place du forfait mobilité durable
- Augmentation de + 50 % de la flotte vélos mis à disposition des agents pour leur déplacement professionnel
- Le renouvellement du parc automobile pour une mobilité décarbonée
- Lancement d'une démarche de sobriété numérique
- Mobilisation autour de l'inclusion avec la Duodays
- Adoption du plan d'égalité professionnelle
- Projet d'administration associant les habitant.es, les agent.es et les élu.es, pour un service rendu à la population conforme aux enjeux du 21ème siècle

Politiques & engagements

Finances - budget

La Ville a poursuivi son implication au groupe de travail France urbaine et I4CE dédié au budget vert, ainsi que les travaux préparatoires à l'élaboration du budget vert, en vue d'une présentation dans le cadre du compte administratif 2024.

En effet, la loi de finance pour 2024 introduit l'obligation pour les collectivités et les groupements de plus de 3 500 habitants de se doter d'un « budget vert » (art. 191 de la loi) et d'une dette verte (article 192), précisée dans le décret du 16 juillet 2024. Annexés au compte administratif, les collectivités devront ainsi présenter les dépenses d'investissement prévues au sein du budget qui contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France, autour des 6 enjeux suivant :

- L'atténuation du changement climatique ; (à partir de l'exercice 2024)
- L'adaptation au changement climatique ; (à partir de l'exercice 2027)
- L'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines ; (à partir de l'exercice 2027)
- La transition vers une économie circulaire ; (à partir de l'exercice 2027)

- La prévention et la réduction de la pollution ; (à partir de l'exercice 2027)
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes. (à partir de l'exercice 2025)

Finalité n°4 – Épanouissement et satisfaction des besoins essentiels

Le développement ne saurait être appelé durable s'il laissait des femmes et des hommes à l'écart des besoins essentiels à leur épanouissement : la santé, l'éducation, lutter contre les précarités, l'accès à la culture et aux pratiques culturelles, l'accès aux pratiques sportives, la participation active à la vie associative et citoyenne de son territoire.

Pour exemple, l'augmentation des prix de l'énergie depuis des mois fragilise encore davantage des ménages en difficulté, mais également les ménages modestes, qui se retrouvent soit à ne pouvoir faire face à leurs charges, soit au détriment du confort dans le logement (ne plus se chauffer) avec à terme des impacts sur la santé, la sociabilisation, ...

Il est à noter que les logements avec une forte consommation d'énergie, appelés « passoires thermiques », vont être progressivement interdits à la location à partir de 2023. Le seuil maximal de consommation d'énergie finale d'un logement sera fixé à 450 kWh/m² à compter du 1er janvier 2023 pour la France métropolitaine – loi Climat et résilience (août 2021).

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD n°1 Pas de pauvreté
- ODD n°3 Bonne santé et bien-être
- ODD n°4 Éducation de qualité
- ODD n°5 Égalité entre les sexes
- ODD n°10 Inégalités réduites
- ODD n°16 Paix justice et institutions efficaces
- ODD n°17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

Enjeu : Santé

Semaine Bleue 2024 : nouvelle thématique « Bouger, ensemble ».

La semaine bleue est la semaine nationale des personnes âgées et des retraités. Dans le cadre de cette initiative nationale, plusieurs sensibilisations au vivre ensemble en lien avec les partenaires de la ville ont été mises en place.

Le Conseil Local de Santé (CLS)

Le troisième Conseil Local de Santé a été signé le 21 mars 2024 par la Ville de Colombes, l'ARS (Agence Régionale de Santé), la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), et la Préfecture.

Conçu avec L'agence Régional de Santé (ARS), le CLS de la ville de Colombes est composée en six axes :

- Sport-santé Nutrition
- Prévention et Promotion de la Santé
- Faciliter l'accès à la santé
- Santé mentale
- Faciliter l'offre de soins primaires
- Santé environnementale

S'inscrivant également dans les objectifs de développement durable, les actions qui découlent de ces axes permettent de prévenir et d'accompagner au mieux les habitants dans leurs parcours de santé.

Octobre Rose

Octobre Rose 2024 à Colombes : Mobilisation contre le Cancer du Sein

Le cancer du sein reste la première cause de décès par cancer chez les femmes, touchant chaque année plus de 61 000 femmes en France. Pour sensibiliser au dépistage et améliorer la prise en charge, Octobre Rose, un mois de mobilisation national, se déroule chaque année du 1er au 30 octobre.

En 2024, la Ville de Colombes a renouvelé son engagement en participant activement à cette initiative à travers une série d'événements et d'actions destinées à sensibiliser le public. Pendant tout le mois, les services municipaux et les acteurs de santé locaux ont proposé des actions diverses pour informer et mobiliser la population :

- Déambulations dans la ville accompagnées par la chorale La Note d'Alceste.
- Village santé avec des animations sur l'auto-palpation et des spectacles de théâtre pour sensibiliser de manière ludique.
- Concert de soutien avec la participation du conservatoire de Colombes.
- Conférence informative en partenariat avec la Maison de santé des 4 chemins et la Ligue contre le cancer.
- Échographie gratuite proposée sur l'espace public par le centre de radiologie de la Place Henri Neveu.
- Vente solidaire organisée avec les commerçants de la ville au profit de la Ligue contre le cancer.
- Exposition et stand de sensibilisation à l'Hôpital Louis Mourier.

Toutes ces actions ont été gratuites et ouvertes à toutes et tous, dans le but de promouvoir le dépistage précoce et de soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Espace Santé Jeunes : Actions 2024

L'Espace Santé Jeunes (ESJ) de la Ville de Colombes propose une offre variée de services pour les jeunes, organisée autour de quatre grands pôles :

1. Centre de Santé Sexuelle

Le Centre de Santé Sexuelle offre des permanences pour accompagner les jeunes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle. Des consultations individuelles sont proposées à l'ESJ à ces derniers, quel que soit leur profil.

2. Pôle « Accompagnement Psychologique »

Le Pôle Psychologique propose des consultations individuelles au sein de l'ESJ pour répondre aux préoccupations des jeunes.

Des Points Accueil Écoute Jeunes sont organisés en partenariat avec plusieurs structures locales : les lycées Garamont et Anatole France, le collège Lakanal, l'Institution Jeanne d'Arc, ainsi que la Mission Locale.

Interventions lors des « Cafés des parents » pour aborder des thématiques familiales et parentales dans les établissements scolaires et structures spécialisées partenaires.

3. Pôle « Équilibre Alimentaire »

Atelier « Sport Jeux Olympiques Santé » organisé avec le Conseil Communal des Jeunes.

Actions de prévention sur l'alimentation destinées aux jeunes en situation de handicap.

Des consultations individuelles sont proposées pour aider les jeunes à maintenir un équilibre alimentaire sain et pour prévenir les troubles du comportement alimentaire (TCA).

4. Actions Collectives et Sensibilisation

En 2024, plusieurs actions collectives ont été menées par le centre de santé sexuelle, visant à promouvoir la santé relationnelle et affective :

Accompagnement à la Vie affective, Relationnelle et Sexuelle destiné aux collégiens, pour leur fournir les informations nécessaires à une meilleure compréhension de soi et des autres.

Permanences d'accueil organisées à l'Espace Santé Jeunes pour les jeunes de 11 à 25 ans, afin d'offrir un espace de parole et d'accompagnement pour toutes les questions liées à la sexualité et aux relations interpersonnelles.

Actions collectives menées dans les collèges auprès des élèves de 4ème et 3ème, pour aborder les thématiques de la sexualité et des relations affectives dans un cadre sécurisé et respectueux.

Des actions collectives sont également organisées auprès des jeunes du CAJ/ESAT, de l'EME et de l'EMPRO.

Objectifs de l'accompagnement :

L'objectif principal est de permettre aux jeunes d'avoir une meilleure connaissance de soi et de leur relation à l'autre, en abordant des sujets complexes tels que les émotions, la sexualité, et les relations amoureuses dans un cadre sécurisé. Il s'agit aussi de leur fournir des informations précises et adaptées à leur âge, respectant leur évolution et répondant à leurs interrogations

Groupes de paroles en faveur des parents de jeunes en situation de handicap

Interventions dans le cadre des « Cafés des parents » organisés par les partenaires (CSC, collèges, etc.)

Courts métrages sur les violences faites aux femmes + débat en partenariat avec le service « Prévention de la délinquance » destinés aux collégiens.

Atelier au sein de l'ESJ dans le cadre de la journée mondiale sur le thème de la contraception.

Bilan quantitatif de l'espace santé jeunes :

Actions collectives :

- 1862 jeunes ont bénéficié des actions de prévention collective dont 790 filles et 1072 garçons.
- 159 parents ont bénéficié des rencontres à thèmes (119 femmes et 40 hommes)

Consultations individuelles pour l'année 2024 :

1158 consultations réalisées au cours de l'année 2024 dont 1179 filles réparties de la façon suivante :

- 88 consultations « Equilibre alimentaire ».
- 386 dans le cadre du Centre de Santé Sexuelle (131 mineurs).
- 684 consultations « Accompagnement psychologiques ».

268 jeunes ont été reçus pour la première fois par les accueillantes écoutantes sur l'année de référence.

- 34 % des jeunes reçus viennent des quartiers prioritaires.

Enjeu : Précarités

Solidiag – Lutter contre la précarité énergétique

La ville poursuit son action de lutte contre la précarité énergétique via le dispositif SOLIDIAG : 21 familles sont intégrées à l'action.

14 familles visitées et accompagnées sur 12 mois

7 professionnels en référence de parcours : CCAS, SST, OPH

2 visites à domicile pour diagnostic sociotechnique (électricité, eau, éco gestes, mise en place de matériel d'économie d'énergie)

3 ateliers ludiques : jeu Dilemme, éco-geste, diyproduits entretien et hygiène.

La Nuit de la Solidarité Métropolitaine 24 janvier 2024

La nuit des solidarités est une opération de décompte des personnes sans-abri.

18 secteurs ont été quadrillés par les 110 personnes mobilisées.

Au total, 19 personnes sans-abris sont recensées.

Lors de l'opération des kits ont été distribués. Ils contenaient des bons alimentaires, une gourde, des vêtements et des produits hygiéniques. L'ensemble des produits a été offert par les acteurs économiques de la ville.

Enjeu : Culture

Actions du Secteur Lecture Publique en 2024 :

Le secteur Lecture Publique de la Ville de Colombes a déployé plusieurs initiatives en 2024 pour promouvoir la transition écologique et sensibiliser les jeunes générations aux enjeux environnementaux à travers la culture et la lecture.

Développement des Fonds Nature :

Au sein des médiathèques de la ville, des fonds spécialisés sur le thème de la nature ont été étoffés. Ces fonds mettent en avant des ouvrages et ressources liées à l'environnement, à la biodiversité et à la transition écologique.

Animations et Sensibilisation à la Transition Écologique :

Des animations ont été mises en place autour de la transition écologique :

Atelier 2 tonnes pour sensibiliser à la réduction des déchets et de l'empreinte carbone.

Présentation de l'aquaponie, pour apprendre les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Participation à la Fête de la Nature :

Le service a également contribué à la Fête de la Nature, un événement annuel permettant de découvrir les richesses de la nature tout en sensibilisant le public aux enjeux de la biodiversité.

Accueils Scolaires :

Des parcours bibliographiques thématiques ont été proposés aux scolaires, avec des sélections d'ouvrages sur des sujets comme la transition écologique et la nature. Ces parcours permettent aux élèves de découvrir des ressources et des informations adaptées aux programmes scolaires tout en sensibilisant à la protection de l'environnement.

Création du Logo « Graines de Culture » :

Une illustratrice jeunesse, Ilya Green, a créé un logo « Graines de Culture », symbolisant l'ensemble des animations et actions écologiques réalisées dans le cadre du service Lecture publique. Ce logo sert à identifier les événements et projets éducatifs autour de l'écologie.

Les Parcours Culturels de Colombes (PCC) :

Les Parcours Culturels de Colombes sont des programmes destinés aux scolaires, dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC). Ces parcours visent à sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable et du respect de l'environnement à travers des thématiques variées. Ces programmes favorisent l'épanouissement culturel des jeunes et l'apprentissage des valeurs écologiques tout au long de l'année scolaire.

Les projets des Parcours Culturels se sont développés autour de plusieurs thématiques :

Le cycle de l'eau :

Découverte de l'eau dans le quotidien des enfants.

Approche scientifique et ludique en partenariat avec l'association Les Petits Débrouillards.

Exploration d'un écosystème naturel en ville avec le service Écologie urbaine.

Visite du chemin de l'île à Nanterre, organisée en collaboration avec le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine.

Découverte du rôle de l'eau dans les médiathèques, grâce au programme La science se livre.

113 élèves de CP à CM2 ont participé à cette thématique.

Le bien-être animal :

Sensibilisation au bien-être animal en collaboration avec la Mission Transition Écologique.

Visite de l'école de chien guide de Paris, afin de comprendre comment les chiens aident les personnes déficientes visuelles.

Découverte des petites bêtes aquatiques avec le service Écologie urbaine.

Visite des animaux présents sur la Prairie du Moulin Joly.

Exploration des animaux à travers des ouvrages littéraires disponibles dans les médiathèques.

Ces parcours ont permis aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur l'écosystème animal et leur bien-être, tout en développant un regard plus respectueux et éthique envers les animaux.

Enjeu : Education

La Ville de Colombes poursuit le déploiement de son Projet éducatif de territoire

(PEdT) pour les 3 à 11 ans, sur la période 2022 à 2025. L'axe n°1 porte spécifiquement sur les enjeux de la transition écologique, à travers 5 grandes actions, dont voici des exemples d'actions conduites en 2024 :

- Développer les mobilités douces et actives pour favoriser les pratiques d'éco-mobilité scolaire (action n°1) ;
 - poursuite du savoir-rouler à Vélo pour l'ensemble des enfants de CM2 des écoles Bufon, Simone Veil, Henri Martin, Charles Peguy, Ambroise Paré
 - Poursuite du travail à l'élargissement du savoir-rouler à vélo : identification de partenaires, recherche de financements, achat & réparation de vélo, intégration d'une nouvelle école en 2025
- Améliorer la qualité des repas, en proposant des produits de qualité, diversifier les apports de protéines, lutter contre le gaspillage, éduquer à l'alimentation

(action n°2) ;
 ◦ poursuite du dispositif petite / grande faim
 \u0001

- Agir au quotidien sur les ressources et l'énergie, pour mettre en œuvre à l'école l'éco-responsabilité au quotidien (action n°3)

- - Déploiement du programme CUBE.écoles
 - poursuite du tri dans les classes dans les écoles volontaires, travail à l'élargissement de la démarche vers le zéro déchet : Lazare Carnot, Henri Martin élémentaire, Marcel Pagnol, Léon Bourgeois B, Hoche élémentaire, Georges Pompidou, Charles Peguy, Simone Veil, groupe scolaire Maintenon
 - Travail de co-conception de l'extension de la cour élémentaire de Jean-Jacques Rousseau Accompagner les professionnels, permettre à chaque professionnel de se former sur l'éducation à l'environnement et au développement durable et de s'outiller sur la transition écologique :

2 rencontres des responsables périscolaires élémentaire
 - 11 mars 2024, centre nature
 - 13 mai 2024, prairie du Moulin Joly

1 rencontre des responsables périscolaires maternelle
 - 17 juin 2024, centre nature

Enjeu : Jeunesse

Le secteur jeunesse de la ville de Colombes s'engage activement dans la transition écologique, intégrant cette thématique au cœur de ses projets, notamment à travers ses séjours vacances, les initiatives du Conseil Communal des Jeunes (CCJ), et les actions sur le terrain.

Marchés Publics des Séjours Vacances : Intégration du Développement Durable

Les marchés publics des séjours vacances sont désormais structurés autour d'un item Développement Durable, visant à évaluer les pratiques écologiques des structures d'accueil. Cet item est formulé en quatre questions clés :

Politique d'achat en matière d'alimentation : Est-ce que la structure privilégie les producteurs locaux, les produits bio, ou toute autre démarche alimentaire responsable ?

Actions de protection de l'environnement : Comment la structure gère-t-elle ses déchets et quelle est sa démarche de sensibilisation auprès des jeunes et des adultes ?

Nettoyage écologique : Quelles solutions respectueuses de l'environnement sont utilisées pour le nettoyage (ex. : produits ménagers écologiques, produits solides, centrales de dilution, nettoyage à la vapeur) ?

Problématiques environnementales locales : Quelles sont les particularités environnementales de la région d'accueil et quelles actions sont mises en place pour y répondre ?

Ces critères sont évalués sur 5 points, garantissant ainsi que les séjours respectent des normes environnementales strictes.

Le Conseil Communal des Jeunes (CCJ) et la Transition Écologique

La transition écologique est également une thématique centrale pour le Conseil Communal des Jeunes. Dès leur élection, les jeunes élus ont pris l'initiative d'approfondir leurs connaissances sur le sujet, en rencontrant des professionnels et en menant des recherches sur les enjeux environnementaux. Armés de ces nouvelles compétences, ils ont décidé de se concentrer sur un projet intitulé "Rendre Colombes plus vert".

Ce projet visait à végétaliser certains espaces de la ville avec des plantes sélectionnées pour leurs propriétés répulsives et leur résilience face aux changements climatiques.

Les Actions Concrètes du Projet "Rendre Colombes plus vert"

Le Jardin des Senteurs : Les jeunes ont commencé par investir ce jardin, en travaillant avec les services écologie urbaine et espaces verts. Plusieurs étapes ont marqué ce projet :

Visite du site.

Choix des espèces végétales.

Réalisation d'un plan de végétalisation.

Proposition d'améliorations pour l'espace.

Enfin, un atelier plantation au printemps 2024.

Végétalisation de l'Espace Jeunesse à Taillade : Soucieux de rendre cet espace de rencontre pour la jeunesse colombienne plus vert, les jeunes élus ont choisi de planter des végétaux et de renforcer la sensibilisation à l'environnement. En complément de cette végétalisation, des nichoirs à oiseaux et à chauves-souris ont été installés, contribuant ainsi à la biodiversité urbaine.

Ces projets visent non seulement à embellir la ville, mais aussi à sensibiliser les jeunes générations aux enjeux environnementaux et à l'importance de l'écologie dans leur quotidien.

Perspectives et Impact

L'implication des jeunes dans ces initiatives reflète un véritable engagement local en faveur de l'environnement, avec un accent particulier sur la participation citoyenne et l'éducation à l'écologie. Ces actions contribuent à la sensibilisation de l'ensemble de la population, notamment la jeunesse, à la nécessité de repenser notre rapport à la nature et aux ressources.

Le projet "Rendre Colombes plus vert" s'inscrit ainsi dans une démarche globale de transition écologique portée par les jeunes et pour les jeunes, renforçant l'idée que chaque génération a un rôle crucial à jouer dans la préservation de notre environnement.

Enjeu : Sport

Le service sport de la ville de Colombes a activement intégré la transition écologique dans ses actions de 2024, contribuant ainsi à la fois à la promotion de l'activité physique et à la préservation de l'environnement. Voici un aperçu des principales initiatives lancées :

1. Tous en Selle : Parcours Vélo

Le 30 mars 2024, les villes de Colombes et Nanterre ont organisé un parcours à vélo, reliant l'Arena à Nanterre au stade Yves du Manoir à

Colombes. Ce parcours, inspiré par le programme Exploreterredejeux (en lien avec Paris 2024), avait pour but de sensibiliser à la mobilité douce et à la sécurité routière. Les participants ont également pu bénéficier d'ateliers de réparation de vélos. Cet événement a permis de promouvoir l'usage du vélo tout en sensibilisant à l'importance de se déplacer de manière durable.

2. Courses d'Orientation

Les courses d'orientation ont été une activité phare pour les élèves des écoles primaires. Ces courses permettent aux enfants de se familiariser avec l'orientation à l'aide d'un plan et d'indices photographiques pour repérer les balises.

Lieu : Parc Lagravère, avec une sortie finale sur 2-3 jours à Vallangoujard.

Bénéficiaires : 34 classes de CM2 et 18 classes de CE2 ont participé à ces séances.

Cette activité permet non seulement de développer les compétences en orientation, mais aussi de sensibiliser les enfants à la nature et à la découverte de leur environnement.

3. Achat de Vélos Électriques

Dans une volonté d'adopter des pratiques éco-responsables et de favoriser la mobilité douce, le service sport a acquis 4 vélos électriques. Ces vélos ont été mis à disposition des agents du service pour leurs déplacements, notamment pendant les Jeux Olympiques (JO). Cela permet d'éviter l'utilisation de véhicules polluants et de réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements professionnels.

4. Distribution de Verres Eco-Cup et Installation de Fontaines à Eau

Dans le cadre de la réduction des déchets plastiques et de la promotion des événements éco-responsables, plusieurs mesures ont été prises :

Des verres réutilisables (Eco-cups) ont été distribués lors de différents événements, afin de limiter l'utilisation de gobelets jetables.

De plus, trois fontaines à eau ont été installées en 2024 :

Gare du Stade.

Rue Alexis Bouvier.

Parc Caillebotte.

Cela permet aux habitants de se désaltérer sans recourir aux bouteilles en plastique, tout en encourageant une démarche de consommation plus durable et responsable.

Enjeu : Vie associative

Depuis le début du mandat, la ville soutien les associations œuvrant pour la transition écologique. C'est au total 11 500 euros qui ont été versé par la ville en 2024.

<i>Culture et Vie Associative</i>	
Subventions	
Associations portant des actions DD	2024
Association des Jardins Familiaux	300,00 € projet
Amis de la nature	350,00 € fonctionnement 500,00 € projet
Centre nature	3 000,00 € fonctionnement
Colombes Transition	900,00 € fonctionnement
Colombes Transition	3 000,00 € projet
Colombes respire	700,00 € fonctionnement
Conscience et impact écologique	700,00 € projet
association ESPACES	700,00 € fonctionnement
MDB/Colombes à vélo	1 000,00 € projet

Enjeu : Egalite femmes-hommes, lutte contre les discriminations

Mise en place d'un réseau référents transition :

Dans le cadre du plan égalité femmes-hommes et des actions mises en place pour le développement durable, un réseau de référent.e transition a été mis en place début 2024. Constitué d'agent.es de l'ensemble des services, le réseau a pour mission de faciliter et d'accompagner la mise en œuvre des transitions au sein des services municipaux.

Basé sur les 17 objectifs de développement durable, le réseau est animé par la chargée de mission égalité F/H, lutte contre les discriminations et la chargée de mission transition écologue.

Ce binôme permet une approche croisée des thématiques d'égalité et de développement durable.

En 2024, deux sessions de formations ont eu lieu afin de créer une culture commune, de faire connaître l'ensemble des dispositifs et répondre aux objectifs suivants :

Appréhender les constats autour des dérèglements écologiques

Montrer les interdépendances entre les enjeux du développement durable : transition écologique et lutte contre les inégalités.

Acquérir un outil repère : les objectifs de développement durable

Connaître les enjeux clefs autour de l'égalité femmes – hommes et anti discrimination à partir des objectifs de développement durable

Identifier des premiers besoins en termes de formation dans le cadre du Réseau Référent.es transitions

Identifier des premiers objectifs et actions à mettre en place dans le cadre du RRT Nommer et identifier les inégalités et les discriminations dans le champ des transitions

Penser des actions publiques de transitions pour toutes et tous

Appréhender les objectifs de développement durable au regard des inégalités et des discriminations

Au-delà des formations et sensibilisations, ce réseau permet d'avoir dans chaque secteur de la ville un membre référent au sujet de ces thématiques et donc d'irriguer plus facilement les actions prévues par le plan égalité.